

SCCV NACARAT VILLENAVE VS
594 avenue Willy Brandt
59777 EURALILLE
RCS N° 900 539 347 (RCS LILLE METROPOLE)

Notice descriptive sommaire

Résidence NUANCES
5 rue Victor Schoelcher - 33140 Villenave d'Ornon



Illustration non contractuelle

Contenu

GENERALITES	3
EQUIPEMENTS GENERAUX	4
CARACTERISTIQUES DE L'IMMEUBLE	4
Gros œuvre - maçonnerie	4
Habillage de façade	4
Toiture terrasse	5
Menuiseries Extérieures	5
PRESTATIONS INTERIEURES DES APPARTEMENTS	5
Plâtrerie Isolation	5
Décoration sols et murs	5
Menuiseries intérieures	6
Electricité - courants faibles	6
Plomberie sanitaire Chauffage	6
Cuisines	7
PARTIES COMMUNES	8
Les travaux modificatifs	8

Généralités

La présente notice est une notice technique sommaire.

Le projet global consiste en la réalisation d'une résidence de 16 maisons rue Victor Schoelcher à Villenave d'Ornon.

Il est expressément entendu que l'Architecte pourra, avec l'accord du Maître d'ouvrage, accepter des entreprises ou proposer de lui-même le remplacement des prestations qu'il jugera au moins similaires, c'est-à-dire de caractéristiques équivalentes ou supérieures, notamment si des impératifs techniques, esthétiques ou d'approvisionnement l'exigent.

Les caractéristiques techniques détaillées seront définies dans une notice descriptive détaillée conforme à l'arrêté du 10 Mai 1968 qui vous sera adressée préalablement à la signature de l'acte authentique.

La construction sera conforme :

- Aux prescriptions techniques des documents techniques unifiés (DTU) établis par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment ;
- Aux règles de construction et de sécurité en vigueur lors de l'obtention du Permis de Construire ;
- Aux prescriptions du Permis de Construire et notamment celles émanant des services de sécurité.

Le programme « NUANCES » est conforme :

- à la réglementation thermique (RT2012).

Equipements généraux

- Raccordements EU, EV et EP sur réseaux existants.
- Branchements et raccordements ENEDIS, TELECOM, eau potable, assainissement.
- Réseau de télédistribution avec réception par fibre ou antenne hertzienne
- Places de parking numérotées, privatisées et conformes à la réglementation PMR.
- Boîtes aux lettres dans une aire dédiée à l'entrée de la résidence.
- Arbres d'essences variées et compositions paysagères.
- Accès et stationnement des véhicules par un portail automatique situé après dépression charretière.
- Local ordures ménagères dédié à l'entrée de la résidence et aire de présentation pour collecte des bacs.

Caractéristiques de l'immeuble

Gros œuvre - maçonnerie

- Décapage de la terre végétale et terrassement.
- Fondations suivant étude du sol et avis du bureau de contrôle.
- Murs de façades et sujétions en maçonnerie.
- Murs de refend porteurs en béton armé selon plan structure.
- Planchers des étages constitués d'une dalle en béton armé.

Habillage de façade

- Enduit monocouche sur l'ensemble des parois maçonnées à l'exception des murs intérieurs des garages
- Enduits monocouche gratté fin teinté dans la masse. Teintes et Repérage selon plans et choix architecte.
- Plaquettes de terre cuite collées ou enduit matricé sur les façades du R+1 donnant sur la voie commune et sur les façades des garages. Teintes et Repérage selon plans et choix architecte.

Toiture – Terrasses

- Toitures multipentes, couvertures bac métallique gris clair.
- Couvertines en pourtour gris anthracite.

Menuiseries extérieures

- Menuiseries en PVC gris anthracite.
- Portes d'entrées couleur gris anthracite.
- Baies vitrées donnant sur jardins.
- Entrée d'air située dans les menuiseries des pièces principales (séjour et chambres), évacuation en plafond des pièces de service (cuisine, bains, WC), sortie de l'air vicié en toiture.
- Occultation par volets roulants électriques pour la baie vitrée du séjour donnant sur jardin et volets roulants manuels pour l'ensemble des autres menuiseries.
- Portes de garages basculantes manuelles.

Jardins privatifs

- Abris vélos en structure métallique ou bois.
 - Couverture en bac acier.
- Jardins enherbés et plantations selon plans architecte.

Prestations intérieures des appartements

Plâtrerie - Isolation

- Cloisons de distribution type polycloison de 50 mm d'épaisseur constituées de deux plaques de plâtre à peindre, chacune séparées par un réseau alvéolaire.
- Isolation intérieure par panneaux de doublage thermo-acoustique constitués d'une plaque de plâtre et d'un panneau isolant en polystyrène expansé, épaisseur selon étude thermique et selon localisation.

Décoration sols et murs

Les sols :

- Fourniture et pose collée de carrelages en grès émaillé dans les pièces humides (salles d'eau, salles de bains et wc). Coloris proposés par le Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant.
- Fourniture et pose de parquet stratifié 2 ou 4 chanfreins dans l'ensemble du logement, hors pièces humides. Coloris proposés par le Maître d'Ouvrage dans la gamme du fabricant.
Plinthes en bois prépeinte ou assorties au parquet
- Dalles béton balayé, bouchardée ou lisse pour les terrasses au choix de l'architecte.
- Dalle béton brut dans les garages.

Les murs :

- Peinture acrylique blanche finition brillante sur porte d'entrée.
- Peinture acrylique blanche finition satinée sur bâtis, boiseries et ouvrages métalliques.
- Peinture acrylique blanche finition lisse satinée sur murs.
- Peinture acrylique blanche finition mate sur plafonds.
- Carreaux de faïence 20x60cm ou équivalent posés au droit des receveurs de douche et des baignoires à hauteur d'huissierie (4 coloris au choix).
- Murs intérieurs des garages en finition brut.

Menuiseries intérieures

- Portes de distribution à âme alvéolée laquée usine ou peinte. A condamnation et dé condamnation.
- Porte palière à âme pleine isolante équipée d'une serrure de sécurité 3 points de fixation
- Escaliers bois lasuré (4 coloris au choix).
- Placards avec tablette chapelière et penderie dans les entrées.
 - Localisation selon plan.
 - Façade de placard coulissante ou battante suivant dimensions.

Electricité – courants faibles

- Installation de type encastrée depuis le tableau d'abonné.
- Distribution des points lumineux et prises de courant conforme à la NFC15-100.

Plomberie Sanitaire Chauffage

- Raccordement et alimentation Eau froide depuis l'arrivée d'Eau froide générale.
- Distribution en PVC pression en gaine et en tubes PER en dalle.
- Production Eau chaude assurée via pompes à chaleur Air / Eau.
- Chauffage assuré par la même pompe à chaleur Air / Air dans séjours (split). Chauffage dans les chambres assuré par split mural et/ou radiateur électrique
- Fourniture et pose de thermostat d'ambiance.
- WC avec réservoir de chasse économique à double débit, ensemble porcelaine vitrifiée.
- Receveurs de douche extra-plat en céramique.
- Baignoire acier.
- Meuble de salle de bain équipé d'une vasque, d'un miroir et bandeau lumineux selon plans.
- Appareils sanitaires équipés de robinets mitigeurs.
- Sèches serviettes électriques
- Attentes machines à laver selon plan.
- Parois de douches ou pare-baignoires non prévus.

Cuisines

- Espaces cuisines livrés brut.
- Incorporation électrique et plomberie selon étude réalisée par un cuisiniste partenaire pour installation de linéaires de cuisines de 240 cm.

Les travaux modificatifs

L'acquéreur aura la possibilité de faire une demande de travaux modificatifs. Cette demande sera examinée par le maître d'œuvre d'exécution de l'opération. Si cette demande est réalisable, elle fera l'objet d'un devis émis par la SCCV NACARAT VILLENAVE VS et sera valable au maximum 15 jours. En cas d'acceptation du devis, l'acquéreur devra verser un acompte de 50 % afin de valider sa demande. Le solde sera versé avec l'appel de fonds « achèvement des travaux ».

Compte tenu des impératifs du chantier, il est précisé les dates au plus tard pour les demandes :

- Travaux de modifications électriques : achèvement des fondations
- Travaux de modifications de plomberie : achèvement des fondations
- Travaux de modifications des cloisons : achèvement des fondations
- Travaux de modifications des revêtements de sols : achèvement gros-œuvre.
- Travaux de modifications peinture : achèvement gros-œuvre.

Chaque fois que le nom d'un produit, d'une appellation commerciale ou qu'un modèle de série est donné en référence, il est bien entendu que tout autre produit pourra être utilisé, pour autant qu'il soit équivalent quant aux types de matériaux employés, aux applications ou à l'aspect.